

BONJOUR

le Ptit

- Le repas des anciens est reporté au dimanche 24 juin
- Fermeture de la Médiathèque municipale du 3 au 7 avril
- "Cuivres en fête" cherche bénévoles pour l'édition 2012

- Demi-finale de Coupe de France de boxe le 23 mars
- Election présidentielle : comment participer au vote
- 50^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

EDITO

Albany : l'économie marche sur la tête !

Nous sommes sur un territoire économique dont le dynamisme est reconnu au niveau national. Grâce à notre choix de développement, nous avons pu attirer des entreprises, créer des emplois, équiper la ville, sans augmenter les impôts locaux depuis 13 ans. Pourtant, comme beaucoup d'autres territoires, nous sommes confrontés à quelques grands groupes qui privilégient l'enrichissement des actionnaires au détriment des salariés et du développement économique.

Tant que des logiques de gains irrationnels continueront d'être privilégiées par rapport à l'intérêt général, personne ne sera à l'abri... pas même les territoires les plus dynamiques. La possible fermeture du site d'Albany est l'exemple concret de cette économie de la finance et de la bourse qui marche sur la tête.

Cette entreprise rapporte de l'argent à son groupe, et pourtant certains sont prêts à détruire un outil industriel mondialement reconnu pour la qualité de sa production. Personne ne peut comprendre une logique aussi déconnectée de la réalité. Face aux difficultés, plus de 130 salariés d'Albany et leurs familles savent qu'ils pourront aujourd'hui comme demain compter sur la solidarité de la municipalité et de l'ensemble des Saint-Juniauds. Plus que jamais, nous travaillons à l'ancrage d'activités économiques pérennes assurant emplois et ressources. Plus que jamais, il nous faut poursuivre l'effort engagé. Solidaire et dynamique, notre territoire reste fidèle à ses valeurs.

Pierre Allard, maire

ZOOM

Le repas des anciens reporté au 24 juin

A cause de la neige, la municipalité avait été contrainte d'annuler le repas des anciens du 5 février dernier. La mobilisation d'élus et d'agents municipaux avait permis d'informer rapidement les inscrits de ce contre-temps. La municipalité qui souhaite que les bénéficiaires puissent profiter pleinement de ce moment de convivialité, a décidé de reporter le repas au dimanche 24 juin. L'animation qui était prévue ce jour-là sera présentée en novembre. L'inscription au repas sera prise courant mai.

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN • mars 2012 • N° 107

La randonnée tient salon



Photo G. Bellot - ADN

La randonnée tient salon les 24 et 25 mars à Rochechouart, à l'initiative des Offices de tourisme du Pays de la Météorite et de Saint-Junien.

Pour sa seconde édition, le Salon de la randonnée grandit et prend un caractère régional. Organisée par les Offices de tourisme du Pays de la Météorite et de Saint-Junien, la manifestation avait connu un beau succès en 2010 rassemblant 1 200 visiteurs et 30 exposants. Cette année, ils seront une soixantaine d'exposants associatifs, institutionnels et professionnels à se retrouver dans la Salle des sports et la Maison du temps libre de Rochechouart.

La randonnée est aujourd'hui l'un des loisirs les plus pratiqués en France. Mêlant activité physique et découverte de l'environnement et du patrimoine, elle est accessible au plus grand nombre et à ce titre représente un atout touristique formidable pour notre région.

A pied, à cheval, à vélo, en 4x4, toutes les formes de randonnées seront à l'honneur les 24 et 25 mars. L'objectif est de promouvoir l'important réseau de chemins des deux territoires et notamment ceux inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées

(PDIPR), mais aussi ceux de la région Limousin et du Parc naturel régional Périgord Limousin. Le monde associatif sera au cœur de l'événement. Les organisateurs s'en expliquent : " Ce sont les associations qui œuvrent sur le terrain pour organiser, encadrer les randonnées sur l'ensemble des chemins du territoire. Elles participent à leur entretien et leur balisage en partenariat avec les collectivités locales. Ce tissu associatif participe aussi à la protection de notre environnement. Il nous a semblé normal de leur accorder la plus grande place au sein du salon ". Quarante associations seront ainsi présentes dont "ADN", "Verts crampons", "CVAM" ou encore "La Glanetaude".

Tout au long du week-end, de nombreuses animations seront proposées, à commencer par des randonnées. Huit sont programmées le dimanche matin dès 8h00 (voir encadré). Des initiations à la marche nordique, des balades à dos d'âne ou en 4x4, des démonstrations de ferrage de chevaux sont prévues pendant les deux jours. On pourra aussi découvrir le vélo électrique le samedi après-midi, la randonnée équestre de compétition le dimanche après-midi. Enfin, conférence-débat sur les relations entre randonneurs et autres usagers de l'espace naturel, diaporama sur le GR20 Corse

et documentaire sur la loutre auront pour cadre la Maison des associations, le samedi à partir de 16h.

En préambule du salon, la journée du vendredi sera réservée à 360 écoliers du territoire qui participeront à divers ateliers sur le thème de la randonnée.

-Salon régional de la randonnée 24 et 25 mars de 10h à 18h
Maison du temps libre à Rochechouart
Entrée libre
Renseignements : 05 55 02 17 93

8 randonnées dimanche matin

- 8h30 : randonnée pédestre de 12 km avec "ADN" et "Vayres à pieds" (gratuit) ;
- 8h30 : randonnée moto enduro quad avec "Verts crampons" (10 €) ;
- 9h00 : randonnées cyclo VTT de 12 et 33 km (4 € licenciés, 5 € non licenciés) ;
- 9h00 : randonnée 4x4 (gratuit) ;
- 9h00 : randonnée moto route avec "Les Vasions" (gratuit) ;
- 9h30 : randonnée pédestre de 8 km avec "ADN" et "Vayres à pieds" (gratuit) ;
- 10h00 : randonnée équestre avec "Cheval poney Vienne Glane" (gratuit) ;
- 10h00 : Balade en voitures anciennes avec des résidents de l'EHPAD de Rochechouart, avec le "CVAM" (gratuit).

Inscriptions sur place.

VITE DIT

MEDIATHEQUE 1

Jusqu'au 31 mars, la Médiathèque municipale présente, une exposition sur "L'eau et ses enjeux". Dans ce cadre, une conférence sur les "Ruisseaux et rivières du Limousin" sera animée par un représentant de "Limousin nature environnement", le vendredi 30 mars à 20h30.

MEDIATHEQUE 2

La Médiathèque sera fermée au public du 3 au 7 avril inclus. C'est le temps qu'il lui faut pour procéder au renouvellement de son matériel informatique et à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion. En raison de cette fermeture, "L'Heure du conte" aura lieu mercredi 11 avril.

RECIDIVE

Les élèves de l'école de musique Vienne Glane ont brillé lors des Rencontres trompettes et cornets qui se sont déroulées à Bellac, début février. Pour la seconde année consécutive, ils ont remporté le concours de trios dans deux catégories. Bravo à Alban de Laverine, Sacharie Pernot et Sandra Mazouine chez les débutants et à Clara Coindeau, Loïck Meilhac et Pierrick Reveillère en 1^{er} cycle.

BOXE

Pour la première fois, Saint-Junien sera le cadre d'une demi-finale de Coupe de France de boxe. Dans le cadre du Gala de l'ASSJ, le 23 mars, Salle des congrès, elle opposera le poids-lourd saint-juniaud, Cyril Léonet à un boxeur marseillais. Un autre sociétaire de l'ASSJ, Adel Belhachemi en mi-lourd, sera sur le ring pour le second combat professionnel de la soirée. Dix combats amateurs et quatre assauts scolaires compléteront l'affiche. Début de la soirée à 20h00. Entrée 15€ - gratuit jusqu'à 12 ans.

CUIVRES EN FETE

Les Amis de l'ensemble Epsilon et la Ville de Saint-Junien, coorganisateurs de "Cuivres en fête", cherchent des bénévoles pour l'édition 2012 qui se déroulera du 17 au 25 août prochains. Il s'agit d'assurer l'intendance de la manifestation (accompagnement des stagiaires et musiciens ; service des repas ; aide à l'organisation des spectacles...). Les bénévoles bénéficieront de conditions particulières pour l'accès aux spectacles. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à l'accueil de la mairie ; tél 05 55 43 06 80.

Saint Junien



Le Contrat enfance jeunesse qui lie la commune et la CAF vient d'être renouvelé. Il concerne l'accueil des enfants dans les structures municipales.



AU DOS

Le Conseil municipal d'enfants donne rendez-vous aux usagers de la route, le 17 mars, pour la Journée de la courtoisie au volant.

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste Roche
87200 Saint-Junien
Tél : 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr
Directrice de publication : Annie Faugoux
Rédaction/crédit photo : Mairie
Impression : Rivet, Limoges
6000 exemplaires

De nombreux Saint-Juniauds fréquentent l'île d'Oléron et en passant devant la colonie de vacances de la GIBOIRE, ils constatent que le terrain est à l'abandon et que certains bâtiments sont ouverts, probablement vandalisés.

Une telle déshérence semble tout à fait anormale, la commune ayant le devoir d'entretenir et de conserver le patrimoine commun, même s'il est en vente. Une vente a été faite à la "SCI de la GIBOIRE", sous conditions suspensives, conditions suspensives que la SCI ne semble pas avoir levées. Cela n'a rien d'étonnant compte tenu de la faiblesse du capital (1 000 €) de cette SCI "acquéreuse", une société qui, sans autres moyens, achète un bien immobilier pour 1 100 000 €.

Un élu de Saint-Pierre d'Oléron nous a fait part de son étonnement quant aux différents points de cette vente et aux démarches - qu'il a trouvées surprenantes - du dirigeant de cette SCI auprès de la commune de Saint-Pierre d'Oléron.

Dans ces conditions, une mise en vente classique semble maintenant nécessaire et elle permettrait sûrement une transaction claire et avantageuse pour la commune de Saint-Junien, ce qui ne semble pas être le cas de la vente à la SCI de la GIBOIRE. Les saint-Juniauds attendent donc une procédure de vente efficace et transparente. Une telle attente serait elle si difficile à satisfaire ?

L'absence d'une commission des finances nous semble hélas être un handicap majeur à la transparence dans la réalisation d'une telle cession.

Pendant ce temps, la GIBOIRE, patrimoine historique de la commune, se délabre dans l'indifférence de la majorité municipale. Ceci est éminemment regrettable.

Alain Auriat
Anne-Marie Saraben
Georges Benvenuto
«Saint-Junien Autrement»

Ils en profitent de 0 à 17 ans

Depuis 1989, la municipalité a fait le choix d'une politique ambitieuse permettant aux familles de bénéficier de services de qualité dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Grâce au partenariat engagé entre la Commune de Saint-Junien et la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de la Haute-Vienne qui apporte son concours financier, l'offre d'accueil et de loisirs destinée aux enfants âgés de 0 à 17 ans révolus s'est largement développée. Cette aide, qui s'ajoute au versement de prestations de service ordinaire (versées pour toutes les structures d'accueil d'enfants), fait l'objet d'un contrat d'objectifs et de cofinancement, le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) d'une durée de 4 ans. Ce partenariat avec la CAF a été renouvelé le mardi 31 janvier 2012, avec la signature par Pierre Allard, maire de Saint-Junien et Antoine Romera, directeur de la CAF Haute-Vienne du CEJ 2011-2014.



En 2011, 480 enfants ont fréquenté l'Accueil de loisirs du Châtelard.

Le CEJ concerne toutes les structures d'accueil de la commune, comme le Multi-accueil, le Relais assistante maternelle, le lieu

d'accueil enfant-parent, les accueils périscolaires, l'Accueil de loisirs du Châtelard, Anim'ados, les projets jeunes, ainsi que les

postes de coordonnateurs de ces structures. La Micro-crèche, ouverte en 2010, a également bénéficié des subventions accordées dans le cadre du CEJ. Le financement de la CAF dans tous ces projets s'élève à environ 30% du coût pour la collectivité. Les orientations du nouveau contrat sont axées sur la poursuite et l'amélioration du contenu et du fonctionnement des différentes structures. Elles porteront principalement sur la communication, la concertation, les modalités d'accueil (inscriptions, tarifs, périodes et temps d'ouverture, encadrement...) et sur les activités en fonction des publics visés. En 2010, le coût de fonctionnement des structures d'accueil des moins de 18 ans, s'élevait à 1 200 000€, dont 432 500€ ont été versés par la CAF, soit plus de 30%. La part d'aide de la CAF se partageant ainsi : 200 000€ de Prestation de service ordinaire et 232 500€ de Prestation de Contrat enfance jeunesse.

En 2011, 133 enfants ont fréquenté les crèches municipales, 480 l'Accueil de loisirs, 130 Anim'ados et 178 les accueils périscolaires.

Cinquantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

Le 19 mars 2012 marquera le cinquantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. A cette occasion, le Comité de Saint-Junien de la FNACA souhaite rendre un hommage particu-

lier aux cinq hommes (quatre originaires de Saint-Junien et un de Saint-Brice), décédés lors du conflit.

Chaque année, le 19 mars, une gerbe est déposée au pied des

Monuments aux morts où figurent les noms de ces hommes. Pour le cinquantième anniversaire, le Comité a décidé d'aller déposer une gerbe sur leurs tombes et de respecter une minute de silence, en présence de leurs familles, le samedi 17 mars à 10h45 au cimetière de Saint-Brice et le dimanche 18 mars à 10h15 au cimetière de Saint-Junien.

Les traditionnelles cérémonies de célébration du 19 mars 1962 auront lieu quant à elles, le lundi 19, à partir de 17h30. (rendez-vous devant la mairie).

Le Comité de Saint-Junien de la FNACA appelle ses adhérents, amis et sympathisants à participer nombreux à ces diverses cérémonies.



Le concert de Greame Allwright, annulé en mars est-il reporté ?

LPB : Oui, le chanteur folk qui n'a pu assurer les concerts des 3 et 4 mars pour raison de santé, est reprogrammé à La Mégisserie les 12 et 13 mai.

Le spectacle "Le repas" contraint lui aussi d'être annulé fin février (le terrain sur lequel devait s'implanter le chapiteau était impraticable suite au gel et au dégel), devrait être reprogrammé au printemps 2013 sous réserve de la disponibilité de la troupe.

Renseignements à La Mégisserie au 05 55 02 87 98.

Quand ont lieu les formations pour l'utilisation des défibrillateurs ?

LPB : Le Centre communal d'action sociale, en partenariat avec le Rotary club et l'Association des cardiologues de l'hôpital, organise une session destinée aux associations, samedi 31 mars, de 9h00 à 12h00, au Centre administratif. Les inscriptions sont encore possibles auprès du CCAS au 05 55 43 06 94. Une session pour le grand public sera organisée à l'automne.

Combien coûte l'abonnement à la Médiathèque ?

LPB : Il est gratuit pour les enfants et jeunes de moins de 25 ans, domiciliés ou non sur la commune de Saint-Junien ainsi que pour tous les étudiants et demandeurs d'emplois. Il est de 7€50 par an pour les adultes domiciliés sur la commune de Saint-Junien et de 10€50 pour les adultes et enfants domiciliés hors commune. Le paiement par Bons CAF est accepté.

ESSENTIEL VILLE

Agenda

Jusqu'au 31 mars : Exposition "L'eau et ses enjeux", à La Médiathèque.

Jusqu'au 1^{er} avril : Exposition "Du cheval au maréchal, histoire d'un métier", Halle aux grains.

15 mars : Théâtre "Avenir radieux" de Nicolas Lambert, à 20h30 à La Mégisserie.

16 mars : Loto de l'étoile bleue, à 20h30 salle de la rue Renan.

16 et 17 mars : Portes ouvertes au lycée Paul-Eluard.

18 mars : Thé dansant du club de l'amitié et du 3^e âge, à 14h30 à la salle des fêtes.

23 mars : Gala de boxe avec l'ASSJ boxe, à 20h30 salle des Congrès du Châtelard.

Du 23 mars au 11 avril : Exposition "Carrefour des suds en Limousin" à la Maison des Consuls.

24 mars : Loto de l'ASSJ Judo, à 20h30, à la Salle des fêtes.

24 et 25 mars : Salon de la randonnée à la Maison du temps libre de Rochechouart.

du 29 au 31 mars : "Made in Limousin et pas tout à fait" à La Mégisserie.

30 mars : Don du sang de 14h à 19h, salle Amédée Burbaud.

30 mars : Conférence "Ruisseaux et rivières du Limousin" à 20h30 à La Médiathèque.

30 mars : Loto des Vieux paniers, à 20h30, à la Salle des fêtes.

1^{er} avril : Parcours du cœur à partir de 9h30 au stade municipal.

du 6 au 9 avril : Salon des antiquaires, salle des fêtes et Halle aux grains.

7 avril : Spectacle par la Compagnie Alexandra N'Possee à 20h30 à La Mégisserie.

Election présidentielle : comment voter

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00. Pour participer au scrutin, il faut être inscrit sur les listes électorales. Au moment du vote, il est souhaitable de se munir de sa carte d'électeur mais seule une pièce d'identité est obligatoire. Sont considérées comme telle : la carte nationale d'identité, le passeport; la carte du combattant de couleur chamois ou tricolore; la carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie; la carte d'identité du fonctionnaire avec photographie délivrée par une administration centrale, par le préfet ou le maire au nom d'une administration d'Etat; la carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires; le permis de conduire ou de chasser avec photographie; une attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie authentifiée. Rappelons que les électeurs doivent passer obligatoirement dans l'isoloir.

En cas de perte de sa carte d'électeur, pour connaître son bureau de vote, on peut s'adresser au service élections de la mairie (05 55 43 06 84) qui reste ouvert le jour de l'élection.

En cas d'absence le jour du scrutin, il est possible de voter par procuration, laquelle doit être établie au nom d'une personne inscrite sur les listes électorales de la même commune.

Les procurations sont établies par la gendarmerie ou le juge d'instance du domicile au plus tard 48h avant le jour du scrutin. Il est toutefois préférable de s'y rendre le plus tôt possible.

Avec le Conseil municipal d'enfants Au volant, soyez courtois !

Depuis sa création, le Conseil municipal d'enfants a placé la sécurité routière au cœur de son action et à ce titre participe chaque année à la Journée nationale de la "Courtoisie au volant".



La Journée de la courtoisie au volant 2011

Les jeunes élus se retrouveront donc, le samedi 17 mars, aux côtés de la gendarmerie, pour une matinée de sensibilisation à destination des usagers de la voie publique et plus particulièrement des automobilistes.

Une nouvelle fois seront ciblés la vitesse, l'alcool au volant, le stationnement gênant et plus généralement le respect des autres usagers de la rue. De 9h00 à 12h00, un stand d'information sera installé square Curie, des bases de contrôle surveilleront la circulation place Lacôte et avenue Henri-Barbusse et un groupe ira au fil des rues pour distribuer des contraventions factices aux véhicules mal stationnés.

Un radar mobile et un véhicule d'intervention rapide de la gendarmerie participeront à l'opération qui reste bien évidemment préventive.